

Cahors, le 29 AVRIL 2025

GAEC LE PIC
151 ROUTE DE BAYOR
LE PIC
46250 MARMINIAC

Réf : 46 184 JJS

112

AIDE PARATUBERCULOSE BOVINE

La prise en charge est de 40 %

Pour 2025

- Conseil Départemental : 20 % sur le tarif de l'analyse
- GDS 46 : 20 % sur le montant initial soit : **163,02 €**

PACK AVORTEMENT BOVIN (CRSSA)

ANALYSE : 2024

Le GDS (via la CRSSA) prend en charge 100 % des frais d'analyses dans la limite de 100 euros par analyse soit une aide de : 34,32 €

AIDE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE SUITE SUSPICION TUB

PRISE EN CHARGE : 292,36 €

**TOTAL DES AIDES :
163,02 + 34,32 + 292,36 = 489,70 €**

Le responsable du G.D.S.

Jean Jacques EVARD